

points de vue.

L'actualité sous la loupe du DFAE



Bonjour,

Hier, j'ai pu sentir l'odeur d'une comète. Avec les pieds bien sur terre rassurez-vous, même si le contexte géopolitique actuel nous donne parfois le tournis. C'était à **Osaka**, avec [le conseiller fédéral Ignazio Cassis](#), dans le pavillon suisse créé pour l'exposition universelle qui vient de s'ouvrir dans la ville japonaise. Dans ce pavillon, la Suisse présente aussi son expertise en matière de robotique et d'intelligence artificielle, sans oublier Heidi, figure très appréciée de la culture populaire japonaise. Après Osaka, direction Tokyo, où les technologies de pointe ont continué d'accompagner les discussions menées par le chef du Département fédéral des affaires étrangères avec plusieurs ministres japonais. Demain, nous poursuivons notre voyage vers la Chine, avec ces mêmes thématiques en fil rouge. Mais avant le plongeon dans l'actualité, vous pourrez lire plus bas l'histoire et les points clefs des 75 ans de relations bilatérales entre la Suisse et la Chine. D'un télégramme à un dialogue stratégique annuel.

Les questions tarifaires, dans la foulée des récentes intentions affichées par l'administration du président Trump, ont été un sujet au Japon et le seront lors de notre rencontre avec le ministre des affaires étrangères chinois à Beijing. Les **États-Unis** seront aussi thématisés par l'ambassadeur de Suisse au Royaume-Uni Markus Leitner, qui reviendra sur la «special relationship» de sa terre d'accueil avec le pays de l'Oncle Sam. Puis nous prendrons des nouvelles des collaboratrices et collaborateurs du DFAE qui viennent d'ouvrir un bureau humanitaire en Afghanistan, pour terminer avec les statistiques concernant la cinquième Suisse.

Une édition de cette newsletter décidément tournée vers **l'extérieur**, au poulx (d'une partie) du monde.

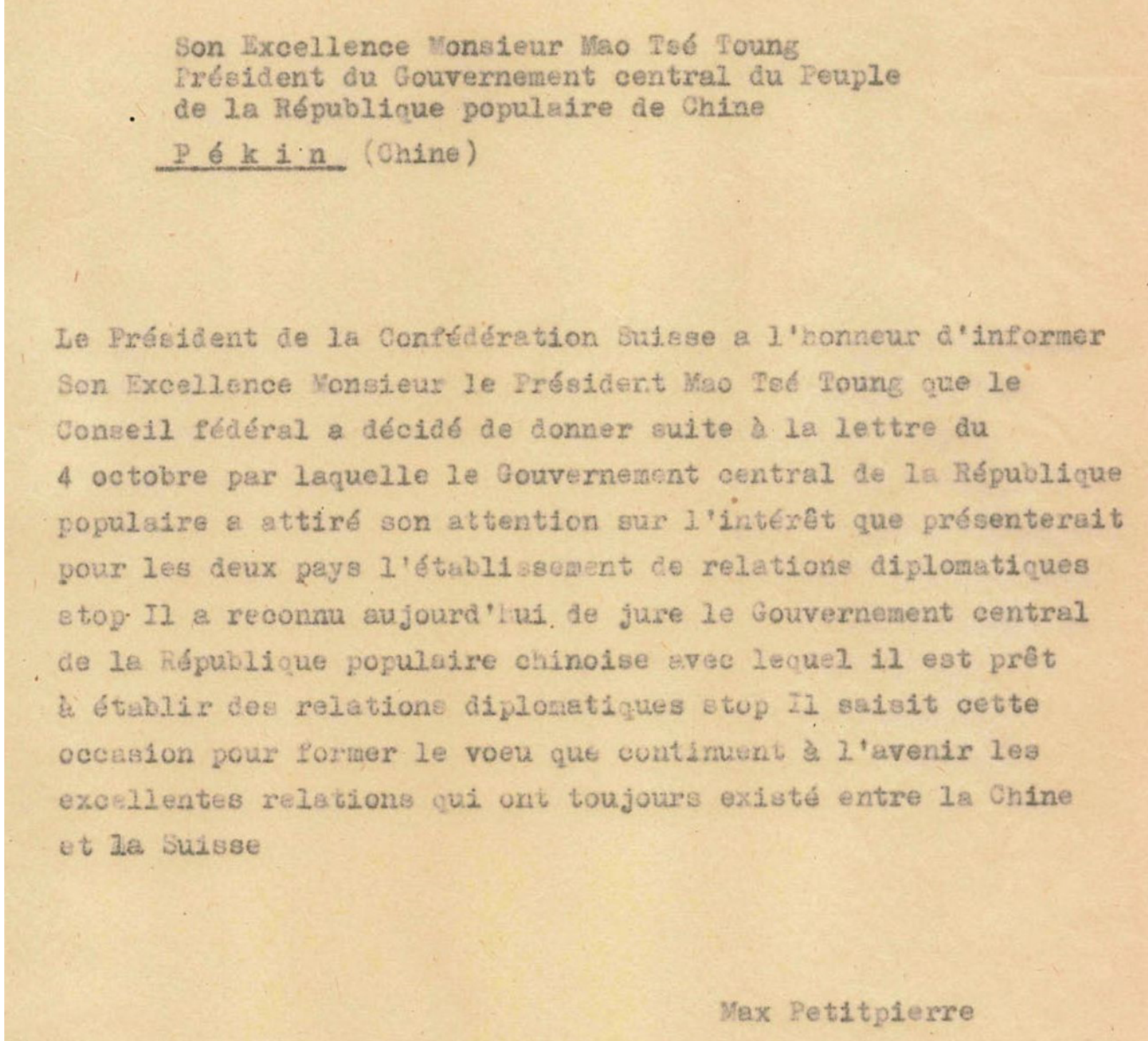
Bonne lecture,

Nicolas Bideau
Chef Communication DFAE

on fait le point.

La Suisse et la Chine

Stop. C'est un télégramme. Oui c'est un télégramme qui est à l'origine de nos relations bilatérales avec la Chine. Il a été envoyé par Max Petitpierre, alors président de la Confédération, à Mao Zedong en 1950. Avec ce document ([dodis.ch/8016](#)), la Suisse devient l'un des premiers pays occidentaux à reconnaître officiellement la République populaire de Chine.



Depuis, les relations entre les deux États se sont intensifiées, sont devenues multidimensionnelles. A l'heure où le DFAE vous envoie cette newsletter, **le conseiller fédéral Ignazio Cassis** s'apprête à quitter Tokyo pour Beijing, où il rencontrera notamment le ministre des affaires étrangères Wang Yi et des représentants d'entreprises helvétiques installées en Chine. L'occasion de marquer les **75 ans de nos relations bilatérales** avec le pays.

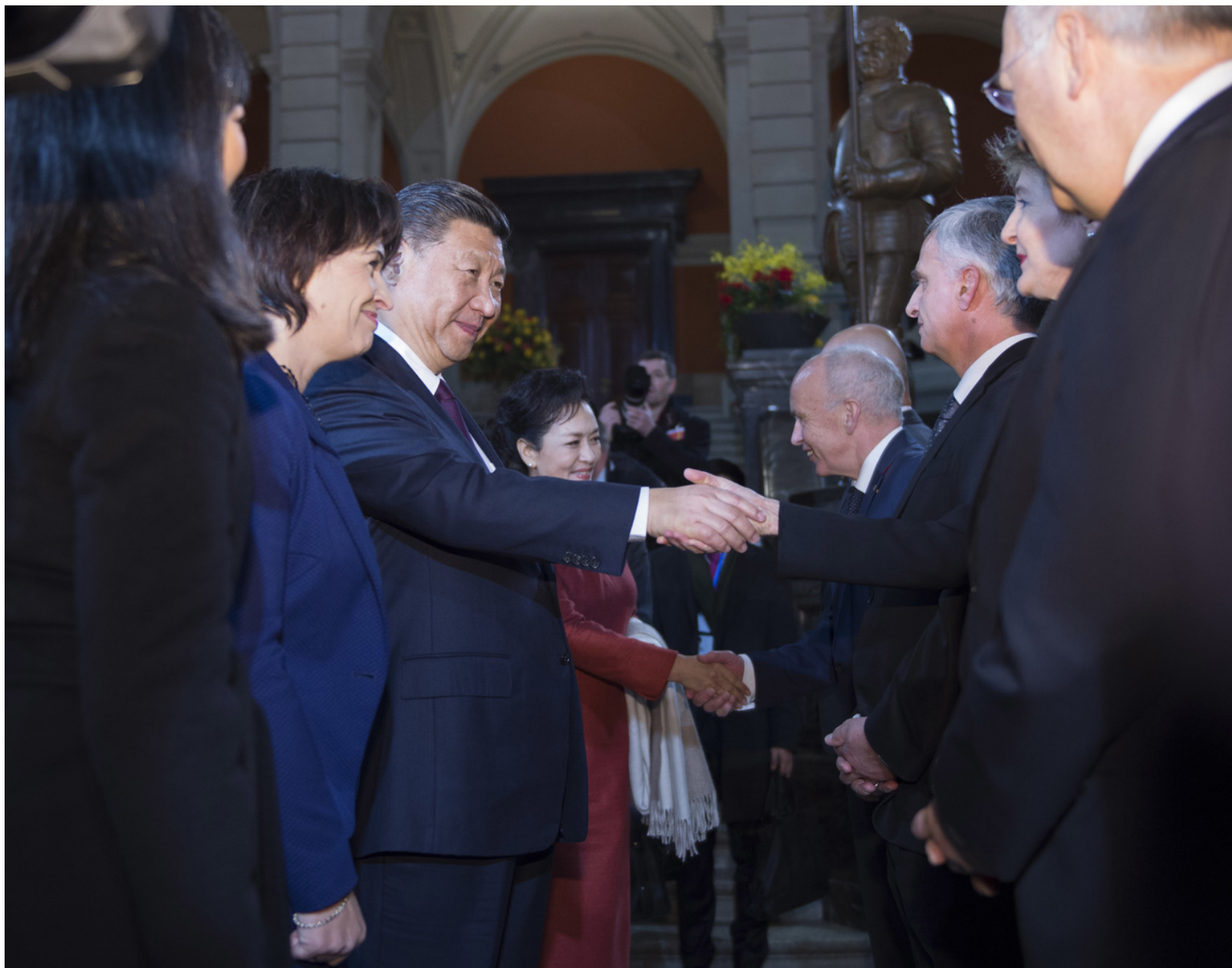
Justement, penchons-nous sur le développement et les éléments clefs des relations entre la Suisse et la Chine **en trois points**.

Tout d'abord **l'économie**: La bonne relation qu'entretient la Suisse avec la Chine depuis l'établissement des relations diplomatiques en 1950 (visite du premier ministre et ministre des affaires étrangères Zhou Enlai en 1954, passage mutuel de simples représentations diplomatiques à des ambassades en 1956/57) suscite dès le début des espoirs dans ce domaine. Une première mission économique suisse, dirigée par le conseiller fédéral Pierre Graber se rend en Chine à l'été 1974 ([dodis.ch/40499](#), photo du haut). Elle ouvre la voie à la signature du **premier accord commercial bilatéral** entre la Suisse et la Chine. Il est paraphé le 20 décembre 1974 à Berne par Raymond Probst, délégué du Conseil fédéral pour les accords commerciaux et Chen Zhifang, ambassadeur de la République populaire de Chine à Berne ([dodis.ch/49504](#), photo du bas). Une année plus tard, c'est une première ligne Swissair Zürich-Beijing qui est établie. Puis en 1980 le fabricant d'ascenseurs Schindler réalise la **première coentreprise industrielle occidentale** avec un partenaire chinois, année durant laquelle est aussi créée la chambre de commerce Suisse-Chine.



Petit saut dans le temps pour atteindre un autre jalon: 2010, année depuis laquelle la Chine est le principal partenaire commercial de la Suisse en Asie. Mentionnons finalement 2014, où un **accord de libre-échange** est entré en vigueur entre la Suisse et la Chine. Une première pour un pays d'Europe continentale.

Deuxième point, le dialogue stratégique. Après la visite d'État de Xi Jinping à Berne en 2017, la Suisse et la Chine ont décidé d'organiser chaque année un dialogue stratégique entre les chefs des ministères des affaires étrangères, en complément du dialogue politique régulier. Cette rencontre a pour but d'aborder les questions d'actualité et les thèmes liés aux relations bilatérales. La dernière ronde de ce dialogue a eu lieu en février 2024 en Chine. **Sa pierre angulaire**: une approche critique et constructive, qui permet d'aborder les différences de valeurs entre les deux pays. À ce dialogue stratégique s'ajoutent une trentaine de dialogues bilatéraux avec la Chine, menés par différents offices de l'administration fédérale dans leur secteur de compétence.



L'un d'entre eux concerne les droits de l'homme. Ce qui nous amène à notre troisième point. **La question des droits de l'homme**. Elle fait surface le 5 juin 1989, au lendemain des événements survenus sur la place Tiananmen. Le Conseil fédéral condamne pour la première fois la «répression violente des revendications pour plus de démocratie exprimées par le peuple chinois. Il en appelle à la modération et au respect des droits de l'homme au nom des principes humanitaires les plus élémentaires» ([dodis.ch/55413](#)). Depuis 1991, la Chine et la Suisse mènent un dialogue sur les droits de l'homme. La liberté d'expression et les droits des minorités, y compris dans les régions tibétaines de Chine et dans le Xinjiang, font notamment partie des sujets abordés. La dernière ronde de ce dialogue a eu lieu en Chine en février dernier.

Aujourd'hui, on ne communique plus par télégramme. Mais la politique Suisse à l'égard de la Chine demeure imprégnée d'un **«esprit pionnier**, de pragmatisme et de constance dans la défense de ses intérêts et de ses valeurs», comme le soulignait le conseiller fédéral Ignazio Cassis dans la préface de la Stratégie Chine du Conseil fédéral. Stop.